

Didactique du français

Langue maternelle, langue étrangère et langue seconde, vers un nouveau partage ?

A l'heure actuelle, les trois expressions « français langue maternelle », « français langue étrangère », « français langue seconde » sont utilisées de manière confuse pour désigner des domaines de recherche et des situations d'enseignement / apprentissage qui se diversifient et se complexifient sans cesse, tant sur le plan linguistique que culturel et communicatif.

Alors que les travaux en concertation sont rares en la matière, cet ouvrage présente une mise au point générale et critique de la problématique de ce difficile partage, établit de nouveaux cadres conceptuels permettant d'analyser les conditions actuelles de l'enseignement / apprentissage du français, et propose des échanges entre ces didactiques qui devraient collaborer, peut-être s'intégrer.

Dans sa première partie, des spécialistes des différentes disciplines examinent les convergences et les divergences entre ces domaines, leurs principes et leurs enjeux respectifs, en profitent pour préciser des définitions ou des concepts qui ne sont plus satisfaisants, et pour envisager, sur les plans théoriques et pratiques, des connexions qui seraient autant de sources d'enrichissements mutuels.

Dans la seconde partie, quatre grands témoins, qui ont assisté en tant qu'experts au colloque international organisé sur ce thème à l'Université de Liège en mai 2002, dressent le bilan linguistique, sociolinguistique, didactique et méthodologique des problèmes que rencontrent les enseignants et les chercheurs en la matière, et des solutions qu'ils préconisent. On lira le reste des actes de ce colloque dans les ouvrages suivants publiés chez le même éditeur : Les didactiques du français un prisme irisé, Langue et communication en classe de français, L'enseignement du français aux non francophones.

La troisième partie de cet ouvrage-ci porte plus précisément sur l'aspect culturel de ces didactiques. Les auteurs des contributions s'interrogent notamment sur l'enseignement du français aux enfants issus de l'immigration et sur le sort que l'école réserve à la diversité.



ISBN 2-930342-24-2

Dépot légal : 2003/9202/14

Prix de vente : 17,00 €

Didactique

Jean-Marc Defays - Bernadette Delcominette
Jean-Louis Damortier - Vincent Louis (Ed.)

DIDACTIQUE DU FRANÇAIS

*Langue maternelle, langue étrangère
et langue seconde : vers un nouveau partage ?*

Proximités



E.M.E.

FLE, FLS, FLM : quelles didactiques pour quels enseignements à quels publics ?

Jean-Marc DEFAYS
Université de Liège

A l'heure actuelle, les trois termes *français langue maternelle*, *français langue étrangère*, *français langue seconde* sont utilisés de manière confuse pour désigner des domaines de recherches et des situations d'enseignement/apprentissage qui se diversifient et se complexifient sans cesse, tant sur le plan linguistique que culturel et communicatif. Les débats théoriques et les projets pédagogiques se multiplient sans pourtant déboucher sur de nouveaux cadres conceptuels capables d'analyser les conditions actuelles de l'enseignement/apprentissage du français, d'organiser des échanges entre didactiques appelées à collaborer, peut-être à s'intégrer, de proposer des principes didactiques et des outils pédagogiques aux (futurs) enseignants confrontés à une grande variété d'apprenants.

Pour mettre en perspective les contributions fort variées que l'on va lire ici concernant cette problématique, nous proposons de formuler les cinq questions suivantes qui en résument les enjeux :

La première interrogation porte sur l'adéquation et l'articulation entre, d'abord, l'usage - au sein de chaque communauté comme entre les communautés - des langues dans la société d'aujourd'hui et de demain ; ensuite, les conditions de leur apprentissage qui n'ont

statut du français est passé, en moins d'une génération, de celui d'une langue « quasi » maternelle (le terme leur appartient) à celui d'une langue seconde, puis carrément d'une langue étrangère, alors que les institutions et les programmes scolaires n'ont pas suivi le mouvement. D'où des situations didactiques parfois critiques aussi bien pour les enseignants que pour les élèves.

La troisième interrogation vise les nomenclatures et les clivages anciens employés pour décrire ces situations d'apprentissage et d'utilisation des langues, qui semblaient naguère indiscutables, mais qui ne correspondent plus guère aux contextes sociolinguistiques dans lesquels nous vivons, nous enseignons, ni au profil des membres de la communauté, de nos apprenants plus particulièrement. Ces nomenclatures auraient même tendance non seulement à cacher, à l'instar de l'arbre dissimulant la forêt, la diversité inextricable des situations d'apprentissage, mais aussi à induire des analyses erronées et des pratiques inadéquates.

Ainsi, l'opposition traditionnelle entre la langue maternelle et la langue étrangère, tant au niveau du locuteur qu'au niveau de l'apprenant, a perdu son caractère radical, son bien-fondé, et surtout son utilité tant la situation linguistique peut être complexe, tant les méthodes d'apprentissage doivent être nuancées. Ils deviennent rares les professeurs de français langue maternelle, à quelque niveau que ce soit, qui n'enseignent au cours de leur carrière ou dans la même classe qu'à des élèves dont le français est effectivement la langue maternelle. Certains préfèrent alors la désignation de « français langue première » à la place de « français langue maternelle », d'autres celle de « français langue seconde » à la place de « français langue étrangère ». D'accord, pourvu que ces changements d'étiquettes correspondent à des changements dans l'analyse, dans l'approche, dans la pratique pédagogiques.

A propos de terminologie, c'est certainement la désignation de « français langue seconde » qui pose le plus de problème. Créé au moment des décolonisations

cessé d'évoluer, et de manière précipitée au cours de ces cinquante dernières années ; et, enfin, les modalités de leur enseignement qui devraient s'adapter à ces changements tant au niveau de la politique et des programmes scolaires qu'à celui de la didactique et de la pédagogie. Ceci est aussi vrai dans les pays francophones que dans les pays qui ne le sont pas, pas complètement, ou qui le sont de moins en moins.

La deuxième interrogation concerne la crise que connaîtrait actuellement la maîtrise, et partant l'enseignement du français. Les sondages internationaux qui ont récemment défrayé la presse et effrayé l'opinion publique ont provoqué toute une série de discussions, d'enquêtes, de mesures plus ou moins ambitieuses et novatrices. On vient de décider, en France, d'accorder au français un supplément d'heures hebdomadaires dans les écoles ; en Belgique, le débat est relancé (notamment au Parlement de la Communauté française) sur le statut, le recrutement, la formation des enseignants et le programme des cours. Partout, on envisage un renforcement et un recentrage de l'enseignement du français, et même, peut-on entendre ou lire, un retour aux « bonnes vieilles méthodes ». Il faudra se demander si la didactique partage cette nostalgie ?

On sait depuis longtemps que l'illettrisme se développe de manière inquiétante dans nos pays alors que, croyait-on, l'école gratuite et obligatoire avait chassé définitivement l'analphabétisme qui revient ainsi sournoisement par la fenêtre. Les organismes et les institutions qui proposent des formations de « rattrapage » sont submergés de demandes. L'écart se creuse, paraît-il, entre les niveaux de langue, au point que des professeurs disent s'inspirer de méthodes de français langue étrangère pour enseigner les registres soutenus et la langue écrite à certains publics francophones en décrochage scolaire et social. Voici un échange de procédés qu'il conviendra aussi d'examiner.

Dans plusieurs pays, africains notamment, mais aussi dans certaines communautés plus proches de nous, le

pour un usage bien spécifique, le domaine du FLS n'a cessé depuis lors de s'étendre au fur et à mesure que l'enseignement du français se diversifiait dans les pays francophones et ailleurs, au point d'empiéter petit à petit sur certaines plates-bandes du français langue maternelle et langue étrangère, et d'englober maintenant toute une série de situations ou d'apprenants qui n'ont comme point commun que d'être précisément inclassables. Ce concept vague donne lieu à des groupes fourre-tout, où l'on peut trouver à la fois - en Belgique en tout cas - un universitaire étranger qui vient de débarquer, un immigré alphabète qui est là depuis une quinzaine d'années, un illettré francophone, parfois légèrement retardé mental. A l'enseignant de se débrouiller avec un minimum de moyens à sa disposition, donnant raison à ceux qui estiment que le français langue seconde n'est finalement que « le français langue étrangère du pauvre ».

La quatrième question est de savoir s'il n'est pas plus important, à l'heure actuelle, plutôt que de créer de nouvelles distinctions, de soumettre à un examen critique les cloisonnements et autres obstacles entre les enseignements des langues. L'approche structuraliste des langues et de leur enseignement proscrivait tout rapprochement entre elles sous peine de créer des interférences, des confusions, des retards irrémédiables. C'est la raison pour laquelle la didactique du français langue maternelle et celle du français langue étrangère, et des langues étrangères en général, ont évolué jusqu'à présent de manière différente et à un rythme différent, que ce soit sur le plan linguistique ou pédagogique. Au grand dam des élèves qui doivent se familiariser avec une autre grammaire, s'adapter à d'autres méthodes, satisfaire d'autres exigences, en même temps qu'ils apprennent une autre langue. Les approches immersives, naturelles ou provoquées, reposent au contraire sur des concertations et des collaborations, non seulement entre enseignants de langue, mais entre tous les enseignants de l'école, au profit des compétences linguistiques et

communicatives générales d'élèves appelés tôt ou tard à devenir des « polyglottes fonctionnels ».

Oui, mais alors, quel intérêt de réunir dans un même ouvrage les travaux de professeurs de français langue maternelle et de professeurs de français langue étrangère, puisque, par principe, ils ne partagent pas les mêmes étudiants, mis à part le fait que les uns et les autres doivent certainement un jour ou l'autre s'adresser à des publics différents ou à des classes hétérogènes ? Quand on regarde ou qu'on interroge autour de soi, on constate que certaines personnes ou certaines institutions - qui forment ou emploient ces professeurs - estiment qu'enseigner le français à des francophones et à des allophones sont des métiers différents qui exigent des compétences, des formations, des pratiques différentes. D'autres pensent au contraire, que, moyennant un minimum d'adaptation au niveau et aux besoins du public, un bon professeur de français langue maternelle sera forcément un bon professeur français langue étrangère ou seconde.

Mais ne posons pas le problème au niveau des enseignants mais à celui des enseignements en nous demandant quels sont les points communs qui les rapprocheraient et les différences qui les enrichiraient mutuellement ? Cette question, la cinquième dans notre liste, doit être examinée de plusieurs points de vue.

Celui de l'apprentissage, pour commencer, qui se fait dans des conditions et selon des processus différents, mais moins en fonction du caractère maternel ou étranger de la langue, qu'en fonction de ses modalités : précoce ou tardif, en immersion ou hors situation, guidé ou non guidé, pour reprendre de vieilles oppositions mais toujours utiles.

Le point de vue du contenu, bien sûr, qui a beaucoup changé en didactique des langues étrangères où l'on a successivement privilégié, rejeté, réintroduit les règles de grammaire, les listes de vocabulaire, les exercices structuraux, la traduction, la littérature, la culture... etc. Et encore : quels rapports faut-il établir entre l'oral et

Dans sa première partie, des spécialistes des différentes disciplines examinent les convergences et les divergences entre ces domaines, leurs principes et leurs enjeux respectifs, en profitant pour préciser des définitions ou des concepts qui ne sont plus satisfaisants, et pour envisager, sur les plans théoriques et pratiques, des connexions qui seraient autant de sources d'enrichissements mutuels.

Dans la seconde partie, quatre témoins privilégiés - A. BARRERA-VIDAL, J.-P. CUQ, R. DUDA et P. MARTINEZ -, qui ont assisté en tant qu'experts au colloque international organisé sur ce thème à l'Université de Liège en mai 2002, dressent un bilan linguistique, sociolinguistique, didactique et méthodologique des problèmes que rencontrent les enseignants et les chercheurs en la matière, et des solutions qu'ils préconisent. On lira le reste des actes de ce colloque dans les ouvrages suivants publiés chez le même éditeur : *Les didactiques du français, un prisme irisé; Langue et communication en classe de français; L'enseignement du français aux non francophones.*

La troisième partie de cet ouvrage porte plus précisément sur l'aspect culturel de ces didactiques. Les auteurs des contributions s'interrogent notamment sur l'enseignement du français aux enfants issus de l'immigration et sur le sort que l'école réserve à la diversité.

l'écrit, entre la langue et le discours, entre les niveaux de langue ?

Le point de vue des objectifs, sans aucun doute, qui a suscité tant de débats et qui reste problématique : développer et évaluer les connaissances, les habiletés, les compétences, et lesquelles ? Faut-il distinguer l'*écouter*, le *parler*, le *lire* et le *réviser*, ou les intégrer dans des tâches complexes ?

Le point de vue des méthodes, enfin et surtout, qui n'ont cessé, en didactique des langues étrangères, de se succéder de manière aussi rapide que radicale au cours des cinquante dernières années.

A propos des méthodes, en raison de son caractère transdisciplinaire, international, et du développement des besoins et des exigences du monde extérieur en matière de langues, la didactique des langues étrangères a suivi de plus près, bon gré, mal gré, l'évolution des sciences connexes - de la linguistique structurale, puis pragmatique, et de la psychopédagogie béhavioriste, puis cognitive - qui trouvaient en elle un champ d'application privilégié pour leurs toutes nouvelles théories. La didactique du français langue maternelle, même s'il lui est aussi arrivé de succomber un peu vite aux charmes de la grammaire générative, de la pragmatique, de la poétique, semble, elle, avoir été moins bousculée par les aléas de la recherche scientifique contemporaine.

Ce sont ces différences qui servent de fil conducteur aux articles que l'on présente ici. Il convient de les réexaminer sous tous les angles et sans cesse, en s'interrogeant sur leur raison d'être, pour les relativiser comme pour en tirer parti. Les clivages *communicatif, discursif, fonctionnel, normatif, grammatical, structural, littéraire*, ou autres, ne résistent pas à un examen approfondi, ni surtout à une didactique ouverte et constructive qui, au-delà des théories et des habitudes, cherche sans cesse à s'adapter aux apprenants comme au contexte. C'est de cette didactique que nous voudrions faire la défense et l'illustration grâce à cet ouvrage collectif.